



Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

2020-21 étude d'employeur mobilité francophone

Sommaire

Préparée pour Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Nom du fournisseur : Léger Marketing inc.

Numéro de contrat : B8815-210160/001/CY

Valeur du contrat : 45,304.53 \$ (TVH comprise)

Date d'octroi 2021-02-15

Date de livraison : 2021-03-31

Numéro d'enregistrement : POR-120-20

Pour obtenir plus d'information sur ce rapport, veuillez communiquer avec IRCC à :
IRCC.COMMPOR-ROPCOMM.IRCC@cic.gc.ca

This report is also available in English.

Canada 

Tous droits réservés

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne menée par Léger Marketing inc. pour le compte d'Immigrations, Réfugiés et Citoyenneté Canada. La recherche a été réalisée auprès de 500 personnes responsables de l'embauche au sein de leur organisation du 24 février au 19 mars 2021.

This report is also available in English under the name: **2020-21 Mobilité Francophone Employer Study**

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales uniquement. Une autorisation écrite doit être obtenue au préalable auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada à IRCC.COMMPOR-ROPCOMM.IRCC@cic.gc.ca ou écrire à l'adresse suivante :

Direction des communications
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Tour Jean-Edmonds Sud
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 1L1

Numéro de catalogue : Ci4-225/2021F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-40180-5

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 120-20) :

Numéro de catalogue : Ci4-225/2021E-PDF (Rapport final, anglais)

ISBN : 978-0-660-40179-9

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le ministre d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2021

1. Résumé

Léger est heureuse de présenter à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) le présent rapport contenant les conclusions tirées d'une enquête quantitative visant à en apprendre davantage sur le programme Mobilité Francophone.

Ce rapport a été préparé par Léger à la suite de l'octroi d'un contrat par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (numéro de contrat B8815-210160/001/CY, octroyé le 15 février 2021).

1.1 Mise en contexte et objectifs

Depuis le 1er juin 2016, le volet Mobilité francophone (MF) du Programme de mobilité internationale fait en sorte que les étrangers qui se destinent à une province ou un territoire hors Québec et qui sont qualifiés selon la Classification nationale des professions (CNP) 0, A ou B peuvent être admissibles à une exemption de l'exigence d'évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT) en vertu de l'alinéa 205a) du Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés (RIPR). Le plus souvent, lorsque des travailleurs étrangers viennent travailler au Canada, leurs employeurs potentiels doivent déposer une EIMT et payer les coûts associés. De plus, les employés potentiels ne sont pas tous admissibles à une EIMT. Par conséquent, les employeurs canadiens sont incités à participer à la filière MF.

Ce système a été créé pour promouvoir l'immigration francophone hors Québec et soutenir la revitalisation des communautés francophones minoritaires. Ainsi, lorsqu'ils approuvent un permis de travail temporaire, les agents doivent être convaincus que la langue d'usage quotidien habituel de l'étranger est le français ; toutefois, la langue de travail n'a pas à être le français.

Dans ce contexte, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) recherche des informations détaillées sur les résultats de la Mobilité francophone afin d'en améliorer l'utilisation par les candidats et les employeurs : cette recherche pourrait contribuer à augmenter le nombre d'admissions de travailleurs étrangers temporaires francophones hors Québec. Étant donné qu'une grande partie des résidents permanents sont issus de la population des résidents temporaires, on espère qu'un nombre plus élevé de résidents temporaires francophones contribuera en fin de compte à un nombre plus élevé de résidents permanents francophones, aidant ainsi IRCC à atteindre son objectif de 4,4 % d'immigration francophone hors Québec.

Les principaux objectifs de la recherche étaient les suivants :

- Évaluer l'utilisation de Mobilité francophone (y compris les considérations géographiques et sectorielles) chez les employeurs au Canada.
- Mesurer la connaissance, la familiarité et l'intérêt des employeurs participants et non participants à l'égard du programme.

Les résultats de l'étude de recherche permettront de mieux comprendre comment les employeurs perçoivent le volet Mobilité francophone du Programme de mobilité internationale dans tout le Canada, à l'extérieur du Québec. La valeur totale du contrat pour cette étude est de **45,304.53 \$**, TVH incluse.

1.2 Méthodologie – Recherche quantitative

Sondage téléphonique

Cette étude a été réalisée au moyen de sondages téléphoniques, à l'aide de la technologie d'interview téléphonique assistée par ordinateur (CATI). La collecte de données réalisée dans le cadre de ce sondage s'est déroulée du 24 février au 19 mars 2021. Au total, 500 personnes responsables de l'embauche au sein de leur organisation ont été interviewées.

Un pré-test de 20 entretiens a été réalisé avant le lancement de la collecte de données pour valider la programmation du questionnaire.

La marge nationale d'erreur de ce sondage est de +/- 4,38 %, 19 fois sur 20.

Léger respecte les lignes directrices les plus strictes en matière de recherche quantitative. L'instrument de sondage était conforme aux normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada.

Une description méthodologique complète est fournie en annexe au rapport final.

1.3 Aperçu des conclusions quantitatives

- De manière générale, près de trois répondants sur dix affirment qu'aucun employé francophone ou bilingue n'a été embauché dans leur organisation. Les données recueillies permettent d'établir qu'une moyenne de trois employés francophones ou bilingues a été engagée parmi les organisations qui ont engagé au cours des cinq dernières années.
- Plus de la moitié des répondants affirment qu'ils n'ont jamais embauché d'employés qui sont des résidents temporaires au Canada. La majorité des

répondants affirment également ne jamais avoir embauché des employés de l'étranger.

- Parmi les répondants qui ont déjà embauché des résidents temporaires au Canada ou des employés de l'étranger, peu affirment avoir déjà embauché des employés francophones ou bilingues provenant de l'étranger.
- De manière générale, la majorité des répondants n'avaient pas entendu parler du volet Mobilité francophone du Programme de mobilité internationale. Trois quarts des répondants qui ont affirmé connaître le volet Mobilité francophone jugent qu'ils ne sont pas vraiment familiers ou qu'ils connaissent le volet que de nom.
- La quasi-totalité des répondants ayant déjà entendu parler du volet Mobilité francophone ne l'a jamais utilisé. En ce qui concerne l'intérêt pour le programme, trois répondants n'ayant jamais entendu parler ou utilisé le volet Mobilité francophone sur dix témoigne avoir un intérêt.
- Le courriel direct ressort comme étant le moyen d'obtenir de l'information favorite des répondants intéressés par le volet Mobilité francophone, suivi du site web d'IRCC, de webinaires et d'une infolettre d'IRCC ou autre source.
- Les raisons d'utiliser le volet Mobilité francophone le plus souvent cité par les répondants ayant un intérêt à utiliser le programme sont : rejoindre des candidats qualifiés/compétents, parce que l'organisation où ils travaillent est en recrutement, pour rejoindre des candidats francophones ou bilingues ou lors d'une pénurie de main-d'œuvre.
- Les raisons pour ne pas utiliser le volet Mobilité francophone le plus souvent cité par les répondants n'ayant pas d'intérêt pour le programme sont : parce qu'ils travaillent pour une organisation qui n'embauche que des anglophones ou qui n'a pas besoin de francophones, parce qu'ils préfèrent privilégier des candidats locaux ou parce que l'organisation utilise d'autres moyens de recrutement.
- Les répondants ayant un intérêt pour le volet Mobilité francophone et ceux qui l'ont déjà utilisé suggèrent que de donner de l'accès à plus d'informations, à de l'éducation et à des publicités faciliterait l'utilisation du programme.
- La plateforme *Indeed*, les sites web ou babillards en ligne et le bouche-à-oreille sont les ressources utilisées par le plus de répondants pour recruter des employés.

1.4 Remarques sur l'interprétation des conclusions de la recherche

Les opinions et les observations exprimées dans ce document ne reflètent pas celles d'Immigrations, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Ce rapport a été rédigé par la firme Léger d'après la recherche menée expressément dans le cadre de ce projet.

1.5 Déclaration de neutralité politique et coordonnées

Léger certifie que les résultats livrés sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique décrites dans la *Politique de communication du gouvernement du Canada* et dans la *Directive sur la gestion des communications*.

Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ni l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Signé : _____

Christian Bourque, chercheur principal
Léger